COURSES SUR PISTE

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2016

Organisateur

N° d'épreuve FFM	520
Moto-Club	MOTO CLUB DE TAYAC
N° d'affiliation	C1418
Date	SAMEDI 02 JUILLET 2016
Lieu	CIRCUIT JACQUES ROSSIGNOL - TAYAC
Organisateur technique	BENOIT VERGEZ-BICAT
Adresse	12 la berrine - 33910 BONZAC
E-mail	motoclubtayac@gmail.com
Téléphone	05.57.74.22.59 / 06.16.25.31.69

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Marty LAMOUREUX	Licence :
Directeur de course adjoint	Jean-Noël BARES	Licence :
Délégué FFM	Jean-Noël BARES	Licence :
Arbitre	Christophe DARRIET	Licence :
Juge de départ	Philippe LAMARQUE	Licence :
Commissaire technique responsable	Patrice CHAVERON	Licence :

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

Article 3 Catégories & Engagements

★ Championnat de France

■ **Championnat de France Long-Track/Grass-Track**
☐ Elite ☐ National ■ Side-Car ■ 250cc ■ 85-129cc ■ Kids

■ **Championnat de France de Flat-Track**

☐ **Championnat de France de Speedway**
☐ 500cc ☐ 250cc

☐ **Championnat de France à l'Ancienne**
☐ 500cc ☐ 250cc

★ Championnat d'Europe

■ **Championnat d'Europe de Grass-Track**

☐ **Championnat d'Europe Coupe Jeunes 125cc**

☐ **Championnat d'Europe de Side-Car**

☐ **Championnat d'Europe de Speedway**
☐ Speedway ☐ Speedway – 21 ans

★ Championnat du Monde

☐ **Championnat du Monde de Long-Track**
☐ Finale ☐ Qualif ☐ Challenge

☐ **Championnat du Monde de Speedway**
☐ Speedway ☐ Speedway -21ans

★ Coupe du Monde

☐ **Coupe du Monde de Long-Track 250**

☐ **Coupe du Monde de Speedway 250**

★ Trophée d'Or FIM

☐ 125cc

★ Courses hors Championnat

- **Long-Track/Grass-Track** ---------- ☐ Inter sur invitation ■ Open ☐ 85-129cc ☐ Side-car
  ---------- ☐ Européen sur invitation ☐ 250cc ☐ Kids
- **Short-Track** ---------- ☐ Solo
- **Speedway** ---------- ☐ Inter sur invitation ☐ Européen sur invitation ☐ 500cc

Engagement :

Site Internet ----------www.engage-sports.com
Contact ----------Gwenaëlle Amaro
Téléphone ----------01 49 23 85 64
Adresse ---------- 74, Avenue Parmentier – 75011 Paris
E-mail ----------gamaro@ffmoto.com

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : ☐ oui (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)
☒ non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... **DOCTEUR MONTASSER**

Nombre de secouristes ..... **14 MINI**

Hôpital le plus proche ..... **LIBOURNE**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Distance (en km) **29**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **CIRCUIT JACQUES ROSSIGNOL**

Adresse ..... **LD LANDES DU GENET - 33570 TAYAC**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **400M**

Largeur minimum de la piste **14M**

Nombre d'OCP* **6**

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

N°43

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 08/04/16	Date : le 28 avril 2016	Date : 30/05/16
		Numéro : 16/0597

MOTO CLUB DE TAYAC
Siège social : Mairie - 33570 TAYAC
Tél. 06 16 25 31 69 - Fax 05 57 74 22 59
Siret 418 645 180 00013

LIGUE AQUITAINE DE MOTOCYCLISME FFM

Sous réserve de présentation de l'attestation d'assurance

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

ANNEXE : LISTE DES OFFICIELS

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2016

Organisateur

N° d'épreuve FFM 520
Moto-Club ..... MOTO CLUB DE TAYAC
N° d'affiliation C1418
Lieu ..... CIRCUIT JACQUES ROSSIGNOL - TAYAC

Fonction	Nom/Prénom	Numéro de Licence
Directeur de course	LAMOUREUX Marty	
Directeur de course Adjoint	BARES Jean-Noël	
Arbitre	DARRIET Christophe	
Président du Jury	BARES Jean-Noël	
Juge au départ	Philippe LAMARQUE	
Commissaire technique responsable	Patrice CHAVERON	

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

HORAIRES PREVISIONNELS

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2016

Organisateur

N° d'épreuve FFM 520
Moto-Club ..... MOTO CLUB DE TAYAC
N° d'affiliation C1418
Lieu ..... CIRCUIT JACQUES ROSSIGNOL - TAYAC

Date ---------- SAMEDI 02 JUILLET 2016

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
08H00	10H00	Contrôles administratifs	toutes catégories	2h00
10h00	10h30	Contrôles techniques	Side-cars 500cc	30 min
10h30	11h00	Contrôles techniques	Solos 250cc	30 min
11h00	11h30	Contrôles techniques	85/129cc + kids	30 min
11h30	12h00	Contrôles techniques	Flat Track solos	30 min
12h00	12h30	Contrôles techniques	série invitation	30 min
14h00	16h00	Essais Libres 1	side-cars 500cc	
		Essais Libres 1	solos 250cc	
		Essais Libres 1	85/129cc + kids	
		Essais Libres 1	flat track solos	
		Essais Libres 1	série invitation	
		Essais Libres 2	side-cars 500cc	
		Essais Libres 2	solos 250cc	
		Essais Libres 2	85/129cc + kids	
		Essais Libres 2	flat track solos	
		Essais Libres 2	série invitation	
		Test de départs	side-cars 500cc	
		Test de départs	solos 250cc	
		Test de départs	85/129cc + kids	
		Test de départs	flat track solos	
		Test de départs	série invitation	
16h30	16h45	Briefing pilotes	toutes catégories	15 min
17h15	18h30	Manches	toutes catégories	1h15
18h30	20h00	Repas		
20h20	20h45	Présentation des pilotes	toutes catégories	
21h00	00h00	Manches	toutes catégories	
00h00		Remise des Prix + Fin	toutes catégories	

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00